

# Aide-mémoire à l'intention des conseillers

Documents que vous devrez remplir, soumettre ou communiquer aux clients. Vous les trouverez en ligne [ici](#).



## Étape 1 : La souscription

### Formulaires à remplir

- Utilisez le [système d'illustration La Vague](#) ou CANNEX pour générer une illustration de rente.
- Pour demander une proposition spéciale correspondante aux prestations d'un régime de retraite agréé (RPA), utilisez la [Demande de proposition spéciale visant les fonds d'un RPA à prestations déterminées \(841F\)](#).
- Pour transférer des fonds d'un régime de retraite agréé (RPA), d'un RPA à prestations déterminées ou d'un RPA à cotisations déterminées, remplissez le formulaire [Renseignements supplémentaires exigés pour un contrat de rente immédiate à prime unique \(RIPU\) acheté avec les fonds d'un régime de pension agréé \(RPA\) \(778F\)](#).
- Remplissez une [Proposition de contrat de Rente immédiate à prime unique \(348F\)](#).

### Formulaires à remplir pour les contrats non enregistrés

- [Vérification de l'identité et détermination de tierce partie \(576F\)](#)
- [Questionnaire pour les personnes politiquement vulnérables \(420F\)](#) pour les dépôts de 100 000 \$ ou plus.
- [Déclaration de résidence aux fins de l'impôt pour les particuliers \(RC518F\)](#) si votre client est un particulier.
- [Déclaration de résidence aux fins de l'impôt pour les entités \(RC519F\)](#) si votre client est une société, une fiducie ou une société de personnes. N'oubliez pas de fournir les statuts constitutifs, la convention de fiducie, une copie certifiée conforme d'une résolution de l'entreprise ou une attestation de fonctions.

### Autorisations de transfert

Amorcez le transfert en transmettant la formule de transfert à l'institution cédante. N'oubliez pas d'en conserver une copie et de la soumettre aux fins de suivi.

- [Autorisation de transfert de placements enregistrés et non enregistrés \(857F\)](#).
- Effectuez un [Transfert direct d'un montant unique \(T2151\)](#) pour les transferts à partir d'un RPA ou d'un régime de participation différée aux bénéficiaires (RPDB).

### Conseil

Les transferts directs d'un RPA à une rente nécessitent une diligence raisonnable accrue pour s'assurer que la rente ne diffère pas sensiblement du régime de retraite. Pour en savoir plus, veuillez consulter [Rente immédiate à prime unique \(RIPU\) achetée avec les fonds d'un régime de pension agréé \(PD et CD\) – Foire aux questions \(888F\)](#).



## Étape 2 : Soumettre les documents et les renseignements sur le paiement

**Envoyez les exigences relatives aux nouvelles affaires dûment remplies par l'intermédiaire de votre agence générale à l'équipe Rentés de BMO Société d'assurance-vie :**

BMO Life Assurance Company, Attention: Annuity Team, 60 Yonge Street, Toronto, M5E 1H5;  
ou par télécopieur, au 1-866-716-8999;  
ou par courriel, à l'adresse [Insurance.Annuities@bmo.com](mailto:Insurance.Annuities@bmo.com). (Seuls les partenaires approuvés au moyen du protocole TLS. Pour en savoir plus, communiquez avec votre agence générale.)



**Important:** Établissez les chèques à l'ordre de BMO Société d'assurance-vie.

- Nous acceptons uniquement les chèques préimprimés (précodés).
- Pour fournir la prime au moyen d'un virement télégraphique, veuillez communiquer avec l'équipe Rentés à l'adresse [Insurance.Annuities@bmo.com](mailto:Insurance.Annuities@bmo.com).



## Étape 3 : Finaliser la souscription

- Nous établissons la police à l'aide des documents que vous avez soumis à votre agent général et communiquerons avec vous si des exigences n'ont pas été remplies ou si elles ne sont pas en règle.
- Si les renseignements sur la souscription diffèrent de ceux de l'illustration initiale, nous vous fournirons une illustration révisée pour tenir compte des paramètres de souscription réels et vous demanderons votre approbation pour aller de l'avant.
- Nous préparons et émettons la police. Votre agence générale vous remettra la police.

**Important:** Modalités de la garantie de taux

- **Une garantie de taux n'est pas une garantie de revenu.** Le taux de base n'est qu'un facteur utilisé pour calculer le montant du revenu. Le montant du revenu changera si l'une des hypothèses citées change, notamment :
  - date de souscription réelle (date à laquelle la prime est reçue);
  - montant réel de la prime reçue;
  - date réelle du premier versement;
  - lois sur les pensions applicables / montant assujéti à un taux unisexe (s'applique aux fonds immobilisés et aux fonds de retraite seulement).
- Pour demander un taux garanti, une copie de la soumission de rente et de la proposition dûment remplie doit être reçue au plus tard à 23 h 59 (HE) le jour suivant l'établissement de la soumission. Envoyez la copie par télécopieur ou par courriel sécurisé.
- Nous devons recevoir la prime intégrale unique dans les 10 jours civils suivant la date de la demande de fonds non enregistrés et dans les 45 jours suivant la date de la demande de fonds enregistrés.
- En demandant une garantie de taux, le demandeur (titulaire) s'engage irrévocablement à transférer la prime totale à BMO Assurance.

### Conseil

Lorsque vous préparez une illustration de rente, utilisez une date de souscription qui reflète la date à laquelle la prime doit être reçue. Cela pourrait être de deux à trois semaines dans le futur si la prime est financée par un transfert.

## Renseignements supplémentaires importants

- Si vous envoyez des copies numériques par courriel sécurisé ou par télécopieur, vous n'avez pas à faire le suivi avec les documents originaux.
- Pour recevoir des paiements de rente par transfert électronique de fonds, un spécimen de chèque préimprimé (précodé) est requis.
- Applicable aux polices de rente viagère éventuelle non enregistrées seulement : Si le demandeur a demandé ou souscrit une police d'assurance vie six mois avant la souscription de la rente ou a l'intention d'en demander une dans les six mois suivant la souscription de la rente, sa demande de rente immédiate à prime unique sera refusée.

### Conseil

Vous voulez économiser du papier? Nous acceptons les signatures électroniques des plateformes suivantes :

- Adobe
- DocuSign
- iGenyPro
- OneSpan (auparavant eSignLive)

Veuillez noter que les signatures électroniques ne sont pas acceptées pour les changements suivants : bénéficiaire, titulaire ou rentier.

## Liens utiles

[Rentés immédiates à prime unique \(RIPU\) - Brochure du client \(352F\)](#)

[Rentés immédiates à prime unique \(RIPU\) - Aperçu du produit \(353F\)](#)

[Télécharger le système d'illustration La Vague](#)



## Communiquez avec nous

**Rentés, BMO Assurance**



1-866-382-7401



[Insurance.Annuities@bmo.com](mailto:Insurance.Annuities@bmo.com)



L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Elle peut fournir des valeurs prévues établies en fonction d'un ensemble d'hypothèses. Les résultats réels ne sont pas garantis et peuvent varier. Veuillez vous reporter au contrat de police d'assurance approprié pour obtenir des précisions sur les modalités, les avantages, les garanties, les exclusions et les restrictions. La police qui a été émise a préséance. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou autres sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie